

COLLEGE DE FRANCE PARIS

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Conducteur-trice de travaux immobiliers, ouvert au titre de l'affectataire COLLEGE DE FRANCE PARIS, session 2024

L'Administrateur du Collège de France

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Conducteur-trice de travaux immobiliers, ouvert au titre de l'affectataire COLLEGE DE FRANCE PARIS, au titre de l'année 2024 :

Monsieur BARBE Jean-François, ingénieur de recherche hors classe, président, Collège de France, Paris.

Madame DEMEURE Lauriane, igr, vice-présidente, Pantheon Assas Université, Paris.

Madame PENEDA Halima, igr, experte, Agence nationale de Sécurité Sanitaire et de l'Env, Maisons-Alfort.

Madame LAFOSSE Sandrine, attachée principale d'administration d'état, Centre régional des oeuvres universitaires et Scol, Caen.

Monsieur LAURENTY Yannick, ingénieur d'études hors classe, Ens, Paris.

Monsieur SAPPEY Benjamin, ige, suppléant, Collège de France, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 22 août 2024

Pour l'administrateur et par délégation,
Le directeur des ressources humaines

Jérôme BIARD